Mairie de Villiers-Saint-Frédéric

DEMANDE D'AUTORISATION
DE POSE D'ÉCHAFAUDAGE

Demandeur :

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :

- Tél :

- @ :

Sollicite l'autorisation de poser un échafaudage devant le .....

Du au inclus

(A compter du 1er octobre 2019, par délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2019 enregistrée sous le n° 54/2019, les 10 premiers jours de la pose de l'échafaudage sont gratuits. A partir du 11ème jour d'occupation, il sera facturé au bénéficiaire la somme de 15 euros par jour. Cette redevance devra être acquittée au moment de la demande de permission de voirie.)

Emprise de l'échafaudage : ml

Nature des travaux :

Les données collectées sont utilisées par la Mairie de Villiers-Saint-Frédéric afin de délivrer l'autorisation d'occupation du domaine public par la pose d'un échafaudage. Vos données sont destinées à la mairie, et sont conservées 10 ans. L'utilisation de vos données relève d'une mission intérêt public. Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, limitation, opposition) que vous pouvez exercer auprès de notre Délégué à la protection des données : dpd@cigversailles.fr. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à Villiers-Saint-Frédéric, Le

Signature